



GOUVERNEMENT
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

CONSEIL DES MINISTRES COMPTE RENDU

Mercredi 9 avril 2025

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi. Parmi les dossiers examinés, il a adopté les dossiers suivants (lien du sommaire interactif) :

- Rapport de suivi des Objectifs de développement durable (ODD) en Polynésie française en 2024 2
- Projet d'accueil pour les enfants porteurs de troubles du spectre de l'autisme (TSA).2
- Bilan des Assises (Aupuru Matahiapo) 3
- Inauguration des Tere House 3
- Ouverture de quotas spécifiques d'importation de viande de porc pour l'année 20254
- Classement au titre des monuments historiques des vestiges de l'ancienne rhumerie d'Atimaono et du premier cimetière chinois de Mataiea..... 5
- Présentation du projet "la journée mondiale du livre et du droit d'auteur" le mercredi 23 avril 2025 5
- Présentation de la matériauthèque de l'artisanat traditionnel Tamaumau et du jeu de société « Tere o te rima'i » à destination des élèves de cycle 3 6
- Attribution d'une subvention en faveur de l'Institut de la Jeunesse et des Sports de la Polynésie française (IJSPP)..... 7



Rapport de suivi des Objectifs de développement durable (ODD) en Polynésie française en 2024

La Polynésie française progresse, année après année, dans son engagement envers un développement durable en harmonie avec notre culture, notre environnement unique, et les valeurs qui nous unissent.

Elle s'est ainsi engagée à atteindre les 17 objectifs de développement durable (ODD) fixés par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 2015, un programme universel visant à éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous.

À travers la publication d'un second rapport de suivi des ODD en Polynésie française entre 2020 et 2023, publié en 2024, le pays confirme sa volonté d'aligner son action publique sur les ambitions fixées à l'horizon 2030 par les Nations Unies. Le rapport témoigne aussi de la montée en puissance de nos outils de suivi. En 2021, 37 indicateurs étaient renseignés ; en 2024, 80 indicateurs sont désormais disponibles. Cette progression traduit l'engagement croissant de nos services publics pour la structuration de nos dispositifs de mesure de l'action publique.

Ce rapport, qui sera téléchargeable sur le site internet de la Délégation des affaires internationales, européennes et du Pacifique ([DAIEP – Délégation aux affaires internationales, européennes et du Pacifique](#)), est l'occasion de mesurer les progrès accomplis mais aussi de reconnaître les défis qui persistent sur notre chemin.

Ce rapport de suivi des ODD n'est pas seulement un état des lieux : il est une invitation à transformer nos défis en opportunités, à poursuivre notre mobilisation collective, et à inscrire résolument notre développement dans une trajectoire durable.

Projet d'accueil pour les enfants porteurs de troubles du spectre de l'autisme (TSA)

Consciente de la nécessité d'améliorer l'accueil et la prise en charge des enfants porteurs de troubles du spectre de l'autisme (TSA), Minarii GALENON TAUPUA, Vice-présidente et ministre des Solidarités, en charge de la Famille, de la Condition féminine, des Personnes non autonomes, de la Communauté LGBT+ et des Relations avec les Institutions, a soutenu l'élaboration d'un projet dédié au sein de l'Institut d'Insertion Médico Educatif (IIME).

Depuis août 2024, **8 enfants âgés de 6 à 11 ans** bénéficient déjà d'un accueil spécialisé sur le **site Tearama à Paea**, dans un espace adapté à leurs besoins spécifiques. Cette initiative a été rendue possible grâce à la mobilisation de l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement, composée de professionnels expérimentés.

Ce projet, développé en réponse à la saturation des infrastructures associatives, vise à offrir une solution adaptée aux enfants atteints de TSA associés à une déficience intellectuelle sévère, en leur assurant un environnement structurant et bienveillant.



En parallèle, un travail est en cours avec le ministère de l'Éducation pour déployer une **Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA)** au sein de l'école Tiapa à Paea, afin d'assurer une prise en charge scolaire adaptée à 10 enfants dès la rentrée 2025.

Fort de l'expérience acquise et face à une demande croissante, le projet prévoit un **redimensionnement de l'accueil** pour mieux répondre aux besoins identifiés et améliorer encore la qualité de la prise en charge.

À travers cette initiative, la Polynésie française réaffirme son engagement en faveur de **l'inclusion, du soutien aux familles et de l'accompagnement des enfants en situation de handicap.**

Bilan des Assises (Aupuru Matahiapo)

Minarii GALENON TAUPUA, Vice-présidente et ministre des Solidarités, en charge de la Famille, de la Condition féminine, des Personnes non autonomes, de la Communauté LGBT+ et des Relations avec les Institutions, a organisé les Assises « Aupuru Matahiapo » sur les enjeux sociaux et sanitaires du vieillissement en Polynésie française, les 24 et 25 mars 2025, respectivement à l'Université de la Polynésie française, puis à l'Assemblée de la Polynésie française.

Ces Assises « Aupuru Matahiapo » ont mobilisé 200 personnes sur les deux journées, leur conférant une pleine légitimité dans les travaux rendus, lesquels ont fait l'objet de contributions multiples, toutes enrichissantes car issues d'expériences avérées de prise en charge du secteur de la vieillesse.

Le rendu des travaux menés lors de ces Assises « Aupuru Matahiapo » rassemble les présentations scientifiques du premier jour, ainsi que les fiches action relatives aux préconisations de la mission d'information sur les personnes âgées non autonomes, fiches rédigées lors des ateliers du second jour.

Ce rendu des travaux fait déjà l'objet d'une sollicitation de l'Assemblée de la Polynésie française d'une collaboration renforcée avec le Gouvernement, pour une étude commune des conclusions avant une traduction des perspectives en mesures concrètes qui seront réalisées par mon ministère, pour une politique du bien-vieillir.

C'est ensemble que nous relèverons le défi de la prise en charge de nos *Matahiapo*, avec nos valeurs Ma'ohi, et ensemble que nous ferons de notre Pays, une terre de bonheur et de bien-être pour nos *Matahiapo* !

Inauguration des Tere House

Conscients des défis majeurs auxquels sont confrontés les personnes vulnérables, le Gouvernement place leur prise en charge au cœur de ses priorités. Dans cette dynamique, Minarii GALENON TAUPUA, Vice-présidente et ministre des Solidarités, en charge de la



Famille, de la Condition féminine, des Personnes non autonomes, de la Communauté LGBT+ et des Relations avec les Institutions, a élaboré, un Plan de Dignité Humaine.

Ce plan ambitieux définit un ensemble de mesures concrètes pour lutter contre la grande précarité et accompagner les plus fragiles vers un parcours d'autonomisation et de réinsertion sociale et professionnelle.

Dans ce cadre, la Vice-présidente a lancé le projet **Tere House** : un dispositif novateur d'hébergement temporaire sécurisé, destiné aux personnes sans domicile fixe engagées dans un parcours d'insertion professionnelle. Véritables espaces de transition, les Tere House offrent un environnement stable, digne et propice à la reconstruction personnelle et professionnelle.

Actuellement, **12 personnes sans-abri** bénéficient de ce programme pilote, en lien avec leur formation dans les métiers de la restauration au **restaurant solidaire L'Éphémère**. Grâce au partenariat avec l'Accueil **Tevaiete**, elles bénéficient également d'un accompagnement adapté tout au long de leur apprentissage.

Les Tere House, aménagés sous forme de conteneurs à proximité immédiate de leur lieu de formation à Mamao, témoignent de l'engagement du Gouvernement pour une solution durable à l'exclusion sociale et à l'hébergement d'urgence. La mise en place de ce projet a nécessité une collaboration étroite avec les ministères du Logement et de l'Équipement.

L'inauguration officielle du site pilote aura lieu **le lundi 14 avril 2025**, en présence des 12 bénéficiaires, suivie d'un déjeuner officiel à L'Éphémère.

Ce dispositif, symbole d'une **politique de dignité humaine et d'inclusion**, préfigure un **déploiement progressif** dans d'autres communes, en partenariat avec les Tavana, pour construire ensemble une Polynésie plus solidaire et inclusive.

Ouverture de quotas spécifiques d'importation de viande de porc pour l'année 2025

Lors de la réunion du 4 mars 2025, la commission de la viande de porc a examiné la situation de la filière porcine, appuyée par un rapport technique de la Direction de l'agriculture.

Une analyse détaillée de la filière a été faite, en tenant notamment compte des besoins exprimés par les opérateurs économiques pour leurs activités de transformation.

Des propositions d'ouvertures de quotas globaux d'importation pour l'année 2025 ont été validées par le conseil des ministres :

- 3 400 tonnes de viande de porc relevant du tarif douanier 0203 ;
- 1700 porcelets congelés.



Classement au titre des monuments historiques des vestiges de l'ancienne rhumerie d'Atimaono et du premier cimetière chinois de Mataiea

La présente communication porte sur le classement au titre des monuments historiques de l'ancienne rhumerie d'Atimaono et du premier cimetière chinois de Mataiea. Cette proposition s'inscrit dans le cadre des dispositions du livre VI du Code du patrimoine de la Polynésie française, relatif à la protection du patrimoine culturel, et notamment aux articles régissant le classement des immeubles et des ensembles présentant un intérêt public au point de vue de l'histoire, de l'art, de l'architecture ou de l'archéologie.

Le premier site, soit l'ancienne rhumerie représente un ensemble industriel cohérent et encore largement lisible. Ce site constitue une friche industrielle exceptionnelle par son ampleur, sa structure technique bien conservée, et par les nombreuses inscriptions et marques de constructeurs internationaux (États-Unis, Écosse, Tahiti) identifiables sur les pièces. Le second site quant à lui, domine le canal historique d'irrigation et se situe à proximité immédiate du site de production agricole. Il s'agit du premier lieu de sépulture connu de la communauté chinoise en Polynésie française.

Le classement de ces deux sites est motivé par leur valeur patrimoniale exceptionnelle. En ce qui concerne la rhumerie, le site d'Atimaono est l'un des très rares ensembles industriels du XIXe siècle encore visibles en Polynésie. Il documente de manière unique l'introduction de la mécanisation agricole, les échanges commerciaux internationaux, et les conditions de production du rhum local à cette époque.

Le cimetière chinois quant à lui incarne la mémoire des premières générations d'immigrés asiatiques, souvent oubliées dans les grands récits historiques et permet de valoriser les liens entre patrimoine matériel et immatériel dans une perspective interculturelle. Les deux sites répondent pleinement aux critères de classement définis dans le Code du patrimoine de la Polynésie française, au titre de leur intérêt historique, architectural, culturel et mémoriel.

In fine, le classement au titre des monuments historiques de ces deux sites permettra : d'instituer une protection ; d'engager des projets muséographiques ou d'écomusées à visée pédagogique et touristique ; de renforcer l'ancrage identitaire de ces lieux auprès des populations locales ; de stimuler les dynamiques économiques et culturelles à l'échelle communale et territoriale.

Présentation du projet "la journée mondiale du livre et du droit d'auteur" le mercredi 23 avril 2025

L'organisation du projet « la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur » est un événement culturel d'envergure. Instaurée au niveau mondial, par l'UNESCO en 1995, cette journée vise à célébrer et promouvoir le plaisir de la lecture ainsi que la reconnaissance du droit d'auteur. La date du 23 avril a d'ailleurs été choisie en hommage



à trois grandes figures de la littérature mondiale : Miguel de Cervantès, William Shakespeare et Inca Garcilaso de la Vega, tous décédés un 23 avril.

Cette année, en Polynésie française, le ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieure et de la Culture, souhaite sensibiliser la jeunesse au plaisir de la lecture en organisant des ateliers dédiés le mercredi 23 avril 2025. Cette journée permettra de promouvoir la lecture ; l'édition ; la protection de la propriété intellectuelle et d'encourager l'accès au savoir et à la culture, en mettant en lumière l'importance du livre en tant que vecteur de transmission des idées et de dialogue interculturel.

La Journée mondiale du livre et du droit d'auteur en Polynésie représente une opportunité unique de sensibiliser la population à l'importance de la lecture, de valoriser le patrimoine culturel et d'encourager la créativité littéraire. Grâce à des initiatives variées et accessibles, cet évènement contribuera activement à la démocratisation du livre et du savoir, renforçant ainsi le lien entre tradition et modernité dans la transmission des connaissances.

Présentation de la matériauthèque de l'artisanat traditionnel Tamaumau et du jeu de société « Tere o te rima'i » à destination des élèves de cycle 3

Sous l'égide de Nahema TEMARII, ministre des Sports, de la Jeunesse, de la Prévention contre la délinquance, en charge de l'artisanat traditionnel, le Service de l'artisanat traditionnel - Te Pū 'ohipa rima'i cherche à replacer l'artisanat traditionnel au cœur de la société et à faciliter la découverte de ces savoir-faire et métiers dès le plus jeune âge.

L'objectif est de permettre aux jeunes générations, tout en s'amusant, de s'intéresser aux enjeux et métiers des artisans. Le milieu scolaire, par son étendue, est à la fois le lieu idéal de cette sensibilisation, en même temps qu'un public complexe à atteindre en raison de la diversité des âges, des niveaux, et du nombre d'élèves concernés.

Aussi, dans le cadre d'un partenariat avec les élèves du DN MADE du Lycée Samuel Raapoto (LSR) et du Centre des Métiers d'art (CMA), une matériauthèque de l'artisanat traditionnel a été créée ainsi qu'un jeu de société, à utiliser en lien avec la matériauthèque ou de manière séparée. Ces supports s'adressent à des scolaires de cycle 3 - du CM1 à la 6^e - et à un public familial.

De nombreux partenaires institutionnels ont collaboré sur ce projet (LSR, Direction Générale de l'Éducation et des enseignements (DGEE), CMA, Musée de Tahiti et ses Iles), ainsi que la Mission aux Affaires Culturelles qui a cofinancé l'ensemble.

La matériauthèque *Tāmaumau* est composée de trois mallettes pédagogiques, basées sur des échantillons, des fiches et un livret explicatif sur les thèmes suivants :

- Les fibres ;
- Le cocotier ;
- Entre terre et mer.



Les supports de la matériauthèque sont bilingues en français et *reo tahiti* et renvoient, lorsque c'est possible, vers le visionnage de portraits et tutoriels bilingues (*reo* et français) sur le site internet de l'artisanat et/ou du Musée de Tahiti et des îles via des codes QR.

Le jeu de société *Tere o te rima'i* apporte pour sa part une dimension ludique à la découverte des savoir-faire traditionnels et se veut complémentaire de la mallette pédagogique, chaque élément pouvant également être abordé indépendamment.

Le jeu est composé d'un plateau, de cartes, de pions et de trophées, et permet d'aborder des sujets transversaux et de tester ses connaissances, dans le cadre d'un parcours pensé au travers de tous les archipels polynésiens. Il est pensé pour 2 à 7 joueurs, ou groupes de joueurs pour la version collective.

Tāmaumau et *Tere o te rima'i* ont été présentés aux Ministres de l'artisanat et de l'Éducation le 6 avril dernier. Il a été convenu qu'une dizaine de prototypes seront déployés au sein des écoles d'ici le mois de juin, afin de tester les supports à partir de la rentrée d'août.

Attribution d'une subvention en faveur de l'Institut de la Jeunesse et des Sports de la Polynésie française (IJSPPF)

Sur proposition de Nahema TEMARII, ministre des Sports, de la Jeunesse, de la Prévention contre la Délinquance, en charge de l'artisanat, le Conseil des ministres a adopté une subvention d'investissement à hauteur de **350 000 000 F CFP**, en faveur de l'Institut de la Jeunesse et des Sports de la Polynésie française (IJSPPF), pour le financement des travaux relatifs à la réhabilitation de la piste d'athlétisme et du terrain de football du complexe sportif de Pater, dans le cadre de l'organisation des Jeux du Pacifique 2027.

Ce montant représente 50 % du montant de l'opération, dont le montant total est de 700 000 000 F CFP. En effet, il s'agit d'une opération qui est inscrite à la programmation 2025 du contrat de développement et de transformation 2024-2027, et qui est ainsi financée à 50% par l'État et à 50% par le Pays.

Les travaux permettront la réhabilitation du terrain de football et de la piste d'athlétisme notamment, sur lesquels se tiendront les finales de football, les entraînements d'athlétisme mais également la cérémonie de clôture des Jeux du Pacifique 2027. Ces travaux de rénovation permettront à l'issue des jeux, l'organisation future de compétitions à l'échelle locale, mais aussi régionale et internationale, et bénéficieront à nos joueurs et plus largement à nos scolaires et notre population polynésienne.